

CAMEROUN

# LE RAPPORT NATIONAL: LES PEINTURES EMAILLÉES DÉCORATIVES CONTENANT DU PLOMB AU CAMEROUN



2015



# LES PEINTURES EMAILLÉES DÉCORATIVES CONTENANT DU PLOMB AU CAMEROUN – *Jullet 2015*

## REMERCIEMENTS

Nous saisissons cette opportunité pour remercier tous ceux qui ont contribué à la compilation et à la mise en forme de ce rapport sur l'élimination des peintures au plomb.

Nous adressons nos sincères remerciements au Fond pour l'Environnement Mondial pour leur soutien financier. Nous exprimons notre reconnaissance au PNUE pour ses délibérations et ses conseils en collaboration avec IPEN dans la rédaction et la révision de ce document.

Nous reconnaissons également les efforts énormes consentis par les ONG partenaires de l'IPEN se trouvant en Afrique et partout dans le monde qui œuvrent pour l'élimination des peintures au plomb. Nous remercions particulièrement le personnel de l'IPEN qui par leur travail a rendu possible la rédaction de ce rapport.

Ce rapport a été produit dans le cadre du Projet Africain d'Élimination des Peintures au Plomb. Le Projet Africain d'Élimination des Peintures au Plomb a mené des activités focalisées en vue d'éliminer les peintures au plomb dans quatre pays impliqués dans le projet à savoir: Le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie et la Tanzanie.

Le projet est financé par le Fond pour l'Environnement Mondial; le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE) est l'Agence de Mise en œuvre; et IPEN en est l'Agence d'Exécution. Toutefois, le contenu de ce rapport engage la seule responsabilité de l'IPEN et du Centre de Recherche et d'Éducation pour le Développement (CREPD).

Le CREPD est une ONG camerounaise qui œuvre pour la protection de la santé et l'environnement et dont l'objectif est de réduire l'écart entre la science et la pratique en Afrique Sub-saharienne et au-delà. Créée en 2004, le CREPD est une ONG unique dans le milieu scientifique local et est une ressource bien respectée par les ministères pour les questions concernant la gestion des produits chimiques. Cette organisation apporte sa contribution au sein d'un certain nombre de comités consultatifs nationaux et entretient une excellente relation de travail avec le gouvernement, les institutions de recherche et d'autres parties prenantes. Le CREPD dispose aussi d'un bon record dans l'attraction des financements auprès des bailleurs internationaux et une réputation dans la bonne exécution des projets obtenus.



### CREPD

3ème étage, Immeuble Ecotex,  
Quartier Madagascar, BP: 2970  
Yaoundé, Cameroun  
Tel: +237 242 82 50 94/+237 677 20 22 71  
Site web: [www.crepcameroun.org](http://www.crepcameroun.org)  
E-mail: [agenda@agenda-tz.org](mailto:agenda@agenda-tz.org)



a toxics-free future

Site web: [ipen.org](http://ipen.org)  
Email: [ipen@ipen.org](mailto:ipen@ipen.org)  
Twitter: @ToxicsFree

# TABLE DES MATIÈRES

Préface.....	4
Résumé Exécutif.....	6
Historique sur le plomb dans les peintures.....	13
l'exposition au plomb et ses effets sanitaires.....	16
Les Effets Economiques de l'exposition au plomb.....	19
Les efforts entrepris au niveau international pour éliminer les peintures au plomb.....	21
Le cadre camerounais pour l'élimination des peintures au plomb ...	23
Le Marché des peintures au plomb au Cameroun .....	25
les Matériels et les Méthodes .....	27
Les résultats .....	30
Conclusions et Recommandations.....	36
Appendice A .....	38

# PRÉFACE

Les peintures au plomb à usage domestique continuent d'être largement produites, vendues et utilisées dans les pays en voie de développement malgré le fait que de nombreux pays fortement industrialisés ont eu à les bannir il y a de cela plus de 40 ans. IPEN, le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement ( PNUE), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et les autres travaillent en collaboration pour sensibiliser sur le fait que l'exposition des enfants au plomb est un problème sérieux, et ils ont eu à faire déclencher des activités au niveau national dans un certain nombre de pays en voie de développement pour éliminer les peintures et protéger la santé des enfants.

En 2007 et 2008, les ONG du réseau IPEN ont collecté et analysé les peintures émaillées à usage domestique se trouvant sur le marché dans 11 pays en voie de développement et les pays à économie en transition. Les résultats étaient alarmants. Dans chacun de ces pays, la plupart de ces peintures avait des taux de plomb dangereusement élevés. Réagissant à cela, IPEN a lancé une campagne mondiale d'élimination des peintures au plomb. Depuis lors, les ONG affiliées à IPEN et d'autres ONG ont collecté et analysé les peintures vendues sur le marché dans environ 40 pays à revenu faible et moyen.<sup>1</sup> Douze de ces études ont été menées grâce au soutien de IPEN.<sup>2</sup>

Ce rapport présente de nouvelles données sur la teneur en plomb des peintures émaillées et à usage domestique qui sont vendues sur le marché camerounais. C'est la troisième fois que les peintures vendues au Cameroun ont été analysées par le CREPD pour déterminer leur teneur en plomb. Travaillant en collaboration avec OK International et avec le financement de la SAICM/QSP TF et de Conservation, Food and Health Foundation aux USA, les études précédentes avaient été menées en:

- 2011. 60 échantillons de peintures émaillées provenant de 15 fabricants de peinture, y compris les 4 principaux fabricants qui représentent environ 90 % de la part du marché. Cette étude avait révélé que 67% des peintures échantillonnées avaient des concentrations de plomb supérieures à 90 ppm, parmi lesquelles 98% avaient des taux de plomb supérieurs à 600 ppm. La plus forte concentration de plomb s'élevait à 500 000 ppm (50% de plomb de charge pondérale). Dans cette même étude, 33% des échantillons de peinture contenaient du plomb présent de façon non intentionnelle (c'est-à-dire que leur teneur en plomb était inférieure à 90 ppm).

---

<sup>1</sup> Information about the indicated countries and studies is provided in Annex A of this report.

<sup>2</sup> Ibid.

- 2013. 32 échantillons de peinture provenant des quatre principaux fabricants (3 nationaux et 1 étranger) ont été échantillonnés pour évaluer le progrès après les promesses faites par les fabricants en 2011 de reformuler leurs produits. Il a révélé au cours de cette étude que le pourcentage des peintures ayant des taux de plomb élevés vendues au Cameroun était passé de 67% à 50%. Ce progrès était dû au fait que la CEP/Seigneurie avait reformulé ses peintures à la suite d'un appel conjoint qu'elle avait signé en 2012 avec le CREPD de travailler ensemble pour l'élimination des peintures au plomb au Cameroun. En plus, le CREPD avait réussi à encourager la CEP/Seigneurie à retirer volontairement du marché une quantité importante de leurs peintures au plomb pour destruction/élimination. Au cours d'un atelier national organisé en 2014, cette entreprise a fait une présentation dans laquelle il ressortait qu'elle avait retiré du marché plus de 3,7 tonnes métriques des produits de peinture et avait retenu 8,4 tonnes métriques de pigments contenant de plomb de leur production dans leur entrepôt pour une destruction éventuelle.
- Le CREPD a été capable de vérifier la véracité de cette déclaration et a fait une descente sur le site de stockage de ses produits inutilisés dans l'entrepôt de l'entreprise au cours d'une visite sur le terrain. C'est une première, à notre connaissance, qu'une société de fabrication de peinture au Cameroun a fourni la documentation et les quantités de ses produits contenant du plomb qui ont été enlevés sur le marché et celles des matières premières qui ont été retirées du stock et mises à part pour être éliminées comme déchets dangereux.

Ce rapport présente également des informations fondamentales qui permettent de connaître pourquoi l'utilisation présente et antérieure des peintures décoratives contenant une forte teneur en plomb est une source de préoccupation sérieuse, surtout sur la santé des enfants. Il propose aussi des actions entreprises par des différentes parties prenantes pour protéger la santé des enfants et celles des autres des peintures au plomb et des poussières contaminées au plomb.

Ce rapport a été préparé par le CREPD avec le soutien et l'assistance du Projet Africain pour l'Élimination des Peintures au Plomb, qui a été mis sur pied pour l'élimination des peintures au plomb et de faire prendre conscience de façon générale parmi les hommes d'affaires et des consommateurs des effets néfastes causés par les peintures au plomb sur la santé humaine, plus particulièrement sur la santé des enfants âgés de moins de six ans.

# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Bien que l'exposition au plomb soit tout aussi dangereuse pour les adultes, l'exposition au plomb à une dose beaucoup plus réduite nuit aux enfants, et les effets sur la santé sont généralement irréversibles et ces effets peuvent durer toute la vie.<sup>3</sup> Lorsque l'enfant est plus jeune, le plomb est plus dangereux pour lui, et les enfants qui ont des carences alimentaires absorbent le plomb ingéré à un rythme plus élevée.<sup>4</sup> Le fœtus humain est le plus vulnérable, et une femme enceinte peut transmettre le plomb qui s'est accumulé dans son corps à son enfant en croissance. Le plomb est transmis à travers le lait maternel lorsqu'il est présent dans le corps d'une femme allaitante.

Selon l'OMS: «le plomb n'a aucun rôle à jouer dans le corps humain, et l'empoisonnement au plomb constitue environ 0,6% du fardeau des maladies au niveau international.»<sup>5</sup> L'évidence de la réduction de l'intelligence causée par l'exposition au plomb pendant l'enfance a amené l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à inscrire «le retard mental causé par le plomb» comme une maladie connue. L'OMS l'inscrit également comme l'une des dix premières maladies dont le fardeau de maladie parmi les enfants est causé par les facteurs environnementaux modifiables.<sup>6</sup>

Les pays les plus industrialisés ont adopté des lois et des règlements pour contrôler la teneur en plomb des peintures décoratives – les peintures utilisées à l'extérieur et à l'intérieur des maisons, des écoles, et d'autres structures occupées par les enfants – au début des années 1970 et 1980. Plusieurs parmi eux ont aussi imposé des contrôles sur la teneur des peintures utilisées sur les jouets et d'autres objets susceptibles de contribuer à l'exposition des enfants au plomb. Ces actions de régulation ont été entreprises suite aux recherches scientifiques et médicales qui ont prouvé que la peinture au plomb est une source importante d'exposition des enfants au plomb, et l'exposition des enfants au plomb cause des dommages graves, surtout chez les enfants âgés de six ans et en-dessous. L'exposition au plomb cause aussi des dommages chez les adultes, surtout chez ceux qui exercent des métiers liés à une forte exposition au plomb. Le plomb contenu dans les peintures peut contribuer à une forte exposition au plomb en milieu professionnel chez les peintres, les peintres automobiles, les ouvriers du bâtiment impliqués dans les travaux de rénovation des bâtiments, et bien d'autres.

3 Ibid, page 12

4 Ibid, page 48

5 World Health Organization, Childhood Lead Poisoning, 2010, page 11: <http://www.who.int/ceh/publications/leadguidance.pdf>

6 A. Prüss-Üstün and C. Corvalán, World Health Organization, Preventing Disease Through Healthy Environments: Towards an estimate of the environmental burden of disease, 2006, page 12: [http://www.who.int/quantifying\\_ehimpacts/publications/preventingdisease.pdf](http://www.who.int/quantifying_ehimpacts/publications/preventingdisease.pdf)

En 2015, les personnels du CREPD ont collecté 54 peintures à huile émaillées à usage domestique de 21 marques vendues sur le marché Camerounais dans le cadre du Projet Africain d'Élimination des Peintures au Plomb. Cette étude du marché des peintures et celle menée en 2011 révèlent que le marché des peintures camerounais est composé des peintures fabriquées localement et des peintures importées. Les noms des marques particulières, les fabricants et les pays d'origine des peintures importées varient énormément en un espace de temps très limité comme l'indique les études consécutives menées depuis 2011. Mais cette variation n'affecte pas la part du marché dans l'ensemble, qui semble être importante et est dominée par 4 fabricants (3 nationaux et 1 étranger)

Les activités ciblées ont été menées dans le cadre du Projet Africain pour l'Élimination des Peintures au Plomb pour éliminer les peintures au plomb dans quatre pays impliqués dans ce projet – le Cameroun, la Côte-d'Ivoire, l'Éthiopie et la Tanzanie. Le projet est financé par le Fond pour l'Environnement Mondial; le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE) est l'Agence de mise en oeuvre du Projet; et IPEN en est l'Agence d'Exécution.

## LES CONSTATS

En 2015, le CREPD a acheté au total 54 pots de peintures à huile, émaillées décoratives, anticorrosives et automobiles des magasins dans les villes de Yaoundé et Douala, dans les régions du centre et du littoral au Cameroun respectivement. Les peintures étaient classées comme suit:

- 29 peintures fabriquées sur le territoire national (y compris les filiales des fabricants de peintures multinationaux), représentant 9 marques (54% de tout l'ensemble des échantillons de différentes marques)
- 25 échantillons de peintures importées des pays de l'Afrique du nord, de l'Union Européenne, de l'Amérique du nord et du Moyen-Orient représentant 12 marques (46% de tout l'ensemble des échantillons).

Ces peintures provenaient de 21 marques de peintures/des détenteurs de marque parmi lesquels 8 étaient des marques locales, 12 étaient des marques importées et une marque sur laquelle aucune information sur le pays d'origine ne pouvait être déterminée. Les échantillons de toutes les marques de peintures ont été analysés pour déterminer leur teneur total en plomb (poids à sec) en utilisant la méthode référentielle de EPA 3050B/7420 par le Forensic Analytical Laboratories qui est un laboratoire accrédité aux USA.

## ***Les taux de plomb dans les peintures***

### ***Plus de la moitié des peintures décoratives analysées ne respectent pas la norme réglementaire établie dans la plupart des pays industrialisés.***

Les échantillons provenant de 19 des 35 peintures décoratives analysées (54%) contenaient des taux de plomb supérieurs à 90 parties par millions (ppm, basé sur le poids sec de la peinture); les échantillons de 18 peintures parmi ces 19 avaient des teneurs en plomb supérieures à 600 ppm; et les échantillons provenant de six peintures contenaient des taux de plomb dangereusement élevés supérieurs à 10 000 ppm. Seize peintures représentant 48,5% des échantillons des peintures décoratives contenaient des taux de plomb égal à 90 ppm ou en-dessous, ce taux représente la norme réglementaire aux Etats-Unis, et ces peintures pourraient être vendues partout dans le monde.

Les échantillons provenant de 3 des 12 peintures anticorrosives (25%) contenaient des taux de plomb supérieurs à 90 ppm; 2 de ces 3 peintures avaient une teneur en plomb supérieure à 600 ppm. Huit de ces 12 peintures anticorrosives (67%) contenaient des taux de plomb inférieurs à 90 ppm; et un échantillon de peinture antirouille avait une teneur en plomb égale à 90 ppm.

Les échantillons provenant de 5 des peintures automobiles (71%) contenaient des taux de plomb supérieurs à 90 ppm et à 600 ppm également; 3 échantillons de ces 5 peintures avaient des taux de plomb supérieurs à 10 000 ppm avec un maximum de 85 000 ppm de plomb. Deux peintures automobiles (29%) avaient des taux de plomb inférieurs à 90 ppm.

### ***Certains principaux fabricants de peintures fabriquent des peintures à faibles taux de plomb.***

Les échantillons prélevés de toutes les trois peintures décoratives du plus grand fabricant au niveau national (CEP/Seigneurie) contenaient moins de 90 ppm de plomb. Les échantillons prélevés des peintures du deuxième plus grand producteur (Smalto) révèlent que trois (38%) de ses huit peintures décoratives contiennent moins de 90 ppm de plomb, alors que les trois peintures décoratives de la marque Rossignol et la seule peinture décorative (blanche) analysée de la marque Universal toutes deux fabriquées par le quatrième plus grand fabricant national (INODA) contiennent moins de 90 ppm de plomb. Aucune peinture décorative fabriquée par le troisième plus grand fabricant n'était disponible parce que cette société fabrique surtout les peintures à eau et les quelques peintures à huile qu'elle fabrique sont conditionnées dans de grands récipients. Toutes les deux peintures décoratives fabriquées par Pelican qui est une société nationale de très petite taille ne respectaient pas la norme réglementaire.



Sept échantillons d'un total de 9 échantillons (78%) des peintures antirouilles fabriquées par les fabricants locaux (que sont CEP/Seigneurie, Smalto, Littotal, Forex et Camero-peint) respectent la norme réglementaire de 90 ppm; alors que 2 d'un total de 3 peintures importées (66%) respectent la norme de 90 ppm.

Deux échantillons d'un total de 3 échantillons de peintures automobiles du fabricant (CEP/Seigneurie) contenaient des taux de plomb au-dessous de 90 ppm. Contrairement à toutes ses autres peintures, toutes les quatre peintures automobiles importées (des marques Colorado et Prodec provenant du Maroc) avaient des teneurs en plomb situées entre 640 – 85 000 ppm.

### ***Les Concentrations de Plomb dans les Peintures par Marque***

***Les peintures fabriquées au niveau national sont plus susceptibles de respecter les normes internationales que celles qui sont importées.***

Lorsque l'on compare des données issues des études identiques menées en 2011 et 2013 à celles issues de cette étude récente, l'on constate qu'il y a une tendance à la baisse concernant la teneur en plomb des peintures vendues au Cameroun. Cette situation résulte d'abord du fait que les principaux fabricants de peintures au niveau national ont complètement ou partiellement reformulé leurs peintures. La majorité des peintures importées continuent cependant à avoir des taux de plomb supérieurs à 90 ppm. Des trois principaux fabricants de peintures au niveau national, le pourcentage des échantillons de peintures contenant moins de 90 ppm de plomb était comme suit: 100% pour INODA, 86% pour CEP/Seigneurie et 44% pour Smalto. Les deux échantillons de peintures de Littocol, un fabricant de peinture au niveau national qui ne fabrique que des antirouilles, contenaient des taux de plomb inférieurs à 90 ppm. Etant donné le nombre limité des échantillons prélevés des peintures fabriquées par les entreprises de plus petite taille il n'a pas été possible de tirer une conclusion, mais en dehors de la Socipec, 100% des échantillons de peintures des petites entreprises (comme SOQUICAN, FEROX, PELICAN) contenaient des taux de plomb supérieurs à 90 ppm.

Concernant les marques de peintures importées, 33% les échantillons de peintures de la marque National Paint (EAU) avaient des taux de plomb inférieurs à 90 ppm; 0% des échantillons de la marque Continental (Algérie) contenait moins de 90 ppm; 0% des échantillons de la marque Prodec (Maroc) contenait moins de 90 ppm, 0% des échantillons de la marque Simplex ( UE/CE) contenait moins de 90 ppm; 100% des échantillons de la marque Nespoli (Italie) avaient des taux de plomb inférieurs à 90 ppm.

## ***Les Concentrations du Plomb dans les Peintures par Couleur***

***Les couleurs vives (par exemple: jaune, vert, rouge) ont les taux de plomb les plus élevés, sans tenir compte de la marque, du fabricant et du pays d'origine.***

En incluant tous les types de peintures, les peintures de couleur jaune ont des taux de plomb plus élevés. Dans cette étude, quatre peintures jaunes sur un total de 8 peintures jaunes analysées contenaient des taux de plomb supérieurs à 10 000 ppm. Les quatre autres peintures restantes contenaient des taux de plomb inférieurs à 90 ppm. La plus forte concentration de plomb dans une peinture jaune était de 85 000 ppm.

Les peintures de couleur verte avaient aussi des taux de plomb élevés. Un total de 8 peintures vertes ont été analysées au cours de cette étude et 4 de ces peintures avaient des concentrations de plomb supérieures à 10 000 ppm. Deux peintures vertes contenaient des taux de plomb inférieurs à 90 ppm. Le taux le plus élevé de plomb détecté dans une peinture verte était de 56 000 ppm.

Certaines peintures de couleur rouge avaient des taux de plomb élevés. Des 12 peintures rouges analysées au cours de cette étude, sept avaient plus de 600 ppm de plomb et deux avaient des concentrations de plomb supérieures ou égales à 10 000 ppm. La plus forte concentration de plomb détectée dans une peinture rouge était de 11 000 ppm.

Malgré le fait que les peintures de couleurs marron et bleue avaient de faibles concentrations de plomb, plusieurs de ces peintures ont encore des taux de plomb dangereusement élevés. L'un des échantillons des peintures de couleur marron (brun rouge, rouge brun, brun et rouge oxydé) contenaient des taux de plomb supérieurs à 600 ppm et toutes les peintures bleues contenaient des taux de plomb inférieurs à 10 000 ppm. Le taux le plus élevé détecté dans un group de peintures de couleur brunâtre était de 10 000 ppm et 9 800 ppm dans une peinture bleue. Les taux de plomb dans les peintures blanches et grises variaient entre moins 60 ppm à 6 200 ppm.

## ***Les informations données aux consommateurs***

***Les étiquetages des peintures faites par une seule société—la CEP/Seigneurie—les informations sur la teneur en plomb et les dangers liés au plomb y sont incluses.***

L'étiquette de la CEP/ Seigneurie indique clairement que le pot de peinture qui la porte contient moins de 90 ppm de plomb. A l'exception d'un échantillon de peinture automobile dont l'étiquette indiquait qu'il ne contenait pas de plomb (mais qui contenait 45 000 ppm de plomb), toutes les peintures portant cette étiquette par la CEP/Seigneurie contenaient des taux de plomb inférieurs à 90

ppm. Ceci est le résultat de la réforme volontaire mise en place par la CEP/Seigneurie, le plus grand fabricant des produits de peintures au Cameroun et ceci est un bon progrès vers «le Droit de Savoir». Deux autres marques (Continental, une marque importée par SARL Devco Co. Algérie et International Trust fabriqué au Liban et qui porte le symbole de certification de l'EU (CE), indiquant que ce produit respecte la norme de l'Union Européenne), incluait aussi des informations concernant le plomb sur leurs pots. Malheureusement les pots portant ces étiquettes contenaient des peintures contenant des taux de plomb s'élevant à 2100 et 2600 ppm respectivement.

Néanmoins, 83% des pots de peintures concernés par cette étude ne portaient pas d'étiquettes permettant de connaître leur concentration plomb. Ce résultat montre que les consommateurs continueront d'être exposés à l'empoisonnement au plomb provenant de plusieurs peintures aussi longtemps qu'il n'y aura pas d'informations spécifiques portant sur la teneur en plomb sur les étiquettes des pots de peintures pour toutes peintures vendues au Cameroun et aussi longtemps que les gens resteront non ignorants des dangers causés par les peintures au plomb.

## RECOMMANDATIONS

### ***Les actions volontaires et l'étiquetage***

***En attendant qu'un régime de contrôle des peintures au plomb soit mis en place au niveau national, tous les fabricants de peintures devraient agir volontairement pour éliminer les composés de plomb dans la formulation de leurs peintures.***

Les fabricants de peintures qui fabriquent encore des peintures émaillées décoratives et les peintures au plomb pour d'autres applications susceptibles de contribuer à l'exposition des enfants au plomb sont encouragés à reformuler ces peintures afin d'éviter l'utilisation des ingrédients à base de plomb

La peinture au plomb est un sérieux danger pour la santé humaine, surtout lorsque la peinture est utilisée dans des applications susceptibles d'exposer les enfants au plomb. Les peintures décoratives et les peintures utilisées sur les objets pour enfants peuvent facilement être fabriquées sans l'utilisation des pigments à base de plomb, les asséchants à base de plomb, et les agents anticorrosifs à base de plomb. Les fabricants peuvent reformuler leurs peintures décoratives pour se passer de l'utilisation des ingrédients à base de plomb sans un sacrifice important sur la qualité de la peinture et avec une très infime augmentation, si jamais il y en a une, sur leur coût total de production.

## ***Règlement National***

***Le développement et la mise en application d'un instrument réglementaire important au niveau national pour contrôler la teneur du plomb dans les peintures commercialisées au Cameroun est indispensable pour s'assurer de l'élimination totale des peintures au plomb au Cameroun.***

Les efforts nationaux devront être encouragés pour promouvoir la mise en place des cadres réglementaires appropriés pour le contrôle de la fabrication, l'importation, l'exportation, la commercialisation et l'utilisation des peintures au plomb et les produits peints avec des peintures au plomb. En établissant des priorités et les délais pour la mise en application, une attention particulière devrait être accordée à l'élimination des peintures décoratives émaillées, à huile et les peintures utilisées dans d'autres applications susceptibles de contribuer à l'exposition des enfants au plomb.

## ***La sensibilisation du public***

***A cause des effets graves que l'empoisonnement au plomb des enfants a sur l'individu et sur l'avenir d'une nation, il est nécessaire d'organiser des campagnes de sensibilisation du public sur les dangers liés aux peintures contenant du plomb.***

Ces campagnes devraient présenter au public les dangers liés à l'exposition au plomb, surtout chez les enfants; la présence du plomb dans les peintures commercialisées et utilisées sur le marché national; les peintures au plomb comme source majeure de l'exposition des enfants au plomb; la disponibilité des alternatives sûres et de qualité supérieure.

# REGARD HISTORIQUE SUR LE PLOMB DANS LES PEINTURES

Le plomb est un métal toxique que l'on peut retrouver dans certaines peintures.

Les peintures contiennent du plomb lorsqu'un fabricant de peinture ajoute intentionnellement un ou plusieurs composés du plomb dans la peinture pour certaines raisons. Une peinture pourra également contenir certaines quantités de plomb lorsque les ingrédients de peinture qui sont contaminés au plomb sont utilisés pour sa fabrication ou lorsqu'il y a eu une contamination croisée provenant d'autres chaînes de produits dans la même usine.

### La Terminologie des Peintures au plomb

Tel qu'utilisé dans ce rapport:

- Le terme «Peinture» inclut les vernis, les laques, les teintes, les émaux, les lustres, les apprêts ou les enduits utilisés pour tout emploi. La peinture est en principe un mélange de résines, de pigments, de mastics, de solvants et d'autres additifs.
- Le terme «Peinture au plomb» est la peinture dans laquelle on a ajouté un ou plusieurs composés de plomb.
- Le terme «Pigments à plomb» sont les composés à base de plomb utilisés pour donner la couleur à la peinture.
- Le terme «Les agents antirouilles à plomb» sont les composés à plomb utilisés pour protéger la surface d'un métal de la rouille ou d'autres formes de corrosion.
- Le terme «Les asséchants à plomb» sont des composés à plomb utilisés pour faire sécher la peinture plus rapidement et régulièrement.
- Le terme «peinture décorative» renvoie aux peintures qui sont fabriquées pour être utilisées sur les murs et les surfaces internes ou externes des domiciles, des écoles, les bâtiments commerciaux et les structures analogues. Les peintures décoratives sont fréquemment utilisées sur les portes, les portails et les fenêtres, et pour repeindre les meubles tels que les berceaux, les parcs (pour bébé), les tables et les chaises.
- Le terme «peinture émaillée décorative, à base de solvant» ou peinture décorative émaillée» renvoie aux peintures à huile.
- Le terme «PPM» signifie parties pour millions du poids total du plomb contenu dans l'échantillon de peinture séchée.



Les composés de plomb les plus communément ajoutés aux peintures sont les pigments. Les pigments sont utilisés pour donner à la peinture sa couleur; ils rendent la peinture opaque (ainsi elle recouvre bien); et ils protègent la peinture et la surface sous-jacente de la dégradation causée par l'exposition au soleil. Les pigments à base de plomb sont parfois utilisés seuls et sont parfois utilisés en combinaison avec d'autres pigments.

Les composés de plomb pourraient aussi être ajoutés aux peintures émaillées (à base d'huile) comme asséchants (parfois appelés agents desséchants ou catalyseurs). Les peintures émaillées se sèchent et laissent une surface solide et lisse à travers un processus qui implique les réactions chimiques au cours desquelles les ingrédients de peinture appelés liants polymérisent et se lient entre eux. Les asséchants servent de catalyseurs qui accélèrent la polymérisation et font que les peintures se sèchent plus rapidement et plus régulièrement. Lorsque Les composés de plomb sont utilisés comme asséchants, ils ne sont pas généralement utilisés seul, mais sont généralement associés à d'autres asséchants, y compris les composés de manganèse, de cobalt et d'autres.

Les composés de plomb sont aussi parfois ajoutés aux peintures utilisées sur les surfaces métalliques pour empêcher la rouille et la corrosion. Celui de ces composés qui est utilisé le plus couramment est le tétra oxyde de plomb, parfois appelé le plomb rouge ou minium.

Les pigments inorganiques, les mastics et éventuellement certains autres ingrédients utilisés dans la fabrication des peintures pourraient provenir des matériaux naturels, extraits de la terre et pourraient être plus ou moins contaminés au plomb en fonction des caractéristiques géologiques de la localité dans laquelle ces matériaux ont été extraits. Lorsque les ingrédients contaminés au plomb sont utilisés dans la fabrication des peintures, ceci va contribuer à la teneur en plomb de la peinture.

En fin de compte, lorsqu'un fabricant de peinture utilise les composés de plomb dans la fabrication de certaines de ses peintures (telles que les peintures industrielles), d'autres peintures fabriquées dans la même usine pourront être contaminées au plomb lorsque de bonnes pratiques en matière d'entretien et de nettoyage ne sont pas respectées.

Les pigments, les asséchants et les agents anticorrosifs ne contenant pas de plomb sont largement disponibles depuis les décennies et sont utilisés par les fabricants qui fabriquent les peintures de très haute qualité. Dans la plupart des cas, en évitant l'utilisation des pigments, des asséchants contenant du plomb et d'autres composés dans lesquels le plomb a été intentionnellement ajouté, un fabricant de peinture produira des peintures dont la teneur en plomb sera

bien en dessous de 90 ppm et qui peut être vendues dans n'importe quel pays dans le monde.

Les pays les plus industrialisés ont adopté des lois ou des règlements pour contrôler la teneur en plomb des peintures décoratives-des peintures utilisées pour l'intérieur et l'extérieur des domiciles, des établissements scolaires et d'autres endroits occupés par les enfants-depuis le début des années 1970 et 1980. Plusieurs ont également imposé des contrôles sur teneur en plomb des peintures utilisées sur les jouets et d'autres applications susceptibles de contribuer à l'exposition des enfants au plomb. Ces actions réglementaires ont été entreprises à la suite des découvertes scientifiques et médicales prouvant que les peintures au plomb constitue une source majeure d'exposition des enfants au plomb, et que l'exposition des enfants au plomb cause des dommages graves, surtout âgés de six et au-dessous.

### L'Exposition au Plomb Réduit l'Intelligence

L'exposition au plomb chez les enfants peut être mesurée en microgramme de plomb par décilitre de sang ( $\mu\text{g}/\text{dl}$ ) ou en microgramme de plomb par litre de sang ( $\mu\text{g}/\text{l}$ ). A la limite inférieure du spectre de l'exposition du plomb, une augmentation du taux de plomb dans le sang chez un enfant en âge préscolaire de moins de  $1\mu\text{g}/\text{dl}$  à  $10\mu\text{g}/\text{dl}$  est associée à une baisse de six points du QI (quotient intellectuel). Pour les enfants dont le taux du plomb sanguin se situe entre  $10\text{-}20\mu\text{g}/\text{dl}$ , un quart à la moitié d'un point du QI est perdu pour chaque augmentation de  $1\mu\text{g}/\text{dl}$  du plomb sanguin.<sup>1</sup>

1 World Health Organization, Childhood Lead Poisoning, page 25, 2010



# L'EXPOSITION AU PLOMB ET SES EFFETS SANITAIRES

Les enfants ne sont pas généralement exposés au plomb contenu dans la peinture lorsque cette peinture est encore dans son pot ou lorsque cette peinture vient d'être nouvellement appliquée sur une surface qui était avant non peinte ou non recouverte. Plutôt, l'exposition au plomb survient généralement après que la peinture au plomb soit déjà desséchée sur le mur ou sur l'objet qui avait été peint.

Au fil du temps, la peinture se trouvant sur une surface va s'écailler, s'user et se détériorer. Ceci survient plus rapidement lorsque la surface est exposée au soleil ou est soumise à la friction et au choc (tel que c'est le cas avec les fenêtres et les portes). Tout plomb qui était présent dans la peinture qui se dégrade est émis à la poussière et au sol à l'intérieur et aux alentours du domicile, de l'établissement scolaire ou toute autre place où la peinture au plomb avait été utilisée. Lorsqu'une surface qui avait été précédemment peinte avec de la peinture au plomb est poncée ou grattée en prévision de la repeindre, de très grandes quantités de poussières contaminées au plomb sont produites et dispersées dans l'air et l'entourage.

Les enfants qui jouent à l'intérieur ou à l'extérieur portent la poussière ou sol issus des maisons dans leurs mains et ensuite l'ingère à travers le comportement normal main-bouche connu chez les enfants. Si la poussière ou le sol issu des maisons est contaminé(e) au plomb, les enfants vont ingérer du plomb. Ce comportement de l'enfant qui consiste à mettre dans sa bouche tout ce qui touche sa main est surtout fréquent chez les enfants âgés de six ans et moins, la tranche d'âge la plus facilement touchée par l'exposition au plomb. Un enfant dont l'âge se situe entre un et six ans ingère environ 100 milligrammes de poussière et de sol issues des maisons chaque jour.<sup>7</sup>

Dans certains cas, les enfants ramassent les fragments de peinture et les mettent directement dans leurs bouches. Ceci peut être particulièrement dangereux parce que la teneur en plomb des fragments peut être beaucoup plus élevée que celle qui est en principe retrouvée dans les poussières et les sols.

Lorsque les jouets, les meubles ou d'autres objets sont peints avec de la peinture

<sup>7</sup> "The amount of soil and house dust that a typical 1–6-year-old child ingests is said to be 100 mg/24 h, but a more conservative estimate of 200 mg/24 h with an upper percentile of 400 mg/24 h has also been suggested." World Health Organization, Childhood Lead Poisoning, page 18. <http://www.who.int/ceh/publications/leadguidance.pdf> (2010)



au plomb, les enfants pourraient les mâcher et en le faisant ils ingèrent directement la peinture desséchée contaminée au plomb. Néanmoins, la voie la plus courante par laquelle les enfants ingèrent du plomb est à travers la poussière et le sol qui entrent dans leurs mains.

Alors que l'exposition au plomb est tout aussi dangereuse pour les adultes, l'exposition au plomb à une dose beaucoup plus réduite nuit aux enfants, et les effets sur la santé sont généralement irréversibles et ces effets peuvent durer toute la vie.<sup>8</sup> Lorsque l'enfant est plus jeune, le plomb est plus dangereux pour lui, et les enfants qui ont des carences alimentaires absorbent le plomb ingéré à un rythme plus élevée.<sup>9</sup> Le fœtus humain est le plus vulnérable, et une femme enceinte peut transmettre le plomb qui s'est accumulé dans son corps à son enfant en croissance. Le plomb est transmis à travers le lait maternel lorsqu'il est présent dans le corps d'une femme allaitante.

Une fois que le plomb pénètre dans le corps d'un enfant soit à travers l'ingestion ou par inhalation ou à travers le placenta, il a le potentiel de détruire un nombre de systèmes et de voies biologiques. La cible principale est le système nerveux central et le cerveau, mais il peut également atteindre les vaisseaux sanguins, les reins et le squelette.

Il est généralement admis qu'un élément clé de la toxicité au plomb est sa capacité à remplacer le calcium dans les systèmes neurotransmetteurs, les protéines et la structure de l'os, modifiant leur fonction et leur structure et ainsi entraîne de graves effets sur la santé. Il est aussi connu que le plomb affecte et détruit la structure de la cellule.<sup>10</sup>

Les enfants sont plus sensibles que les adultes aux effets néfastes du plomb pour plusieurs raisons, y compris:<sup>11</sup>

- Le cerveau d'un enfant subit une croissance, un développement et une différenciation rapide et le plomb interfère dans ce processus. Par exemple, il a été démontré que l'exposition modérée au plomb (5 à 40 µg /dl) durant la petite enfance est liée aux réductions des zones spécifiques du volume de la substance grise chez l'adulte. Les taux modérés de plomb dans le sang ont été associés à une forte probabilité de la diminution de la cognition et de la fonction exécutive, l'impulsivité, l'agression et la délinquance. La perte de la substance grise dans le cerveau constitue une explication possible pour les problèmes cognitifs et comportementaux liés à l'exposition au plomb.<sup>12</sup>

8 Ibid, page 12

9 Ibid, page 48

10 Verstraeten, S.V., et al, Aluminium and lead: molecular mechanisms of brain toxicity, (Archives of Toxicology 82:789-802. DOI 10.1007/s00204-008-0345-3, 2008)

11 World Health Organization, Childhood Lead Poisoning, <http://www.who.int/ceh/publications/leadguidance.pdf>, 2010

12 Cecil, K.M., et al., Decreased Brain Volume in Adults with Childhood Lead Exposure, (PLOS Medicine

L'endommagement du cerveau causé par l'exposition constante aux faibles taux de plomb est irréversible et incurable.

- L'exposition au plomb à un très jeune âge peut causer une mutation des gènes, qui peut entraîner une altération de l'expression du gène et peut être liée à une augmentation du risque de maladie plus tard dans la vie. Par exemple, les altérations de gène causées par l'exposition prénatale au plomb ont été identifiées comme cause de la maladie d'Alzheimer.<sup>13</sup>
- L'absorption gastro-intestinale du plomb est accrue pendant l'enfance. Jusqu'à 50% du plomb ingéré est absorbé par les enfants; comparé au 10 % observés chez les adultes. (Les femmes enceintes pourraient également absorber plus de plomb ingéré que les autres adultes.)<sup>14</sup>

Selon l'OMS: le plomb ne joue aucun rôle essentiel dans le corps humain et l'empoisonnement au plomb constitue environ 0,6 % du fardeau de maladie au niveau international.<sup>15</sup> L'évidence de la réduction de l'intelligence causée par l'exposition au plomb pendant l'enfance a amené l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à inscrire «le retard mental causé par le plomb» comme une maladie connue. L'OMS l'inscrit également comme l'une des dix premières maladies dont le fardeau de maladie parmi les enfants est causé par les facteurs environnementaux modifiables.<sup>16</sup>

Au cours de récentes années, les médecins-chercheurs ont fait un important travail de documentation des effets sanitaires chez les enfants issus des expositions à des quantités de plus en plus faibles de plomb.<sup>17, 18</sup> Selon l'Organisation Mondiale de la Santé: «il n'existe pas de taux d'exposition au plomb connu qui soit sans danger.»<sup>19</sup>

---

(2008) 5(5): e112. DOI:10.1371/journal.pmed.0050112)

13 Mazumdar, M., et al., Prenatal Lead Levels, Plasma Amyloid  $\beta$  Levels, and Gene Expression in Young Adulthood, (Environmental Health Perspectives (2012) 120 (5))

14 World Health Organization, Childhood Lead Poisoning, <http://www.who.int/ceh/publications/leadguidance.pdf>, 2010

15 World Health Organization, Childhood Lead Poisoning, 2010, page 11: <http://www.who.int/ceh/publications/leadguidance.pdf>

16 A. Prüss-Üstün and C. Corvalán, World Health Organization, Preventing Disease Through Healthy Environments: Towards an estimate of the environmental burden of disease, 2006, page 12: [http://www.who.int/quantifying\\_ehimpacts/publications/preventingdisease.pdf](http://www.who.int/quantifying_ehimpacts/publications/preventingdisease.pdf)

17 Herbert Needleman, Lead Poisoning, (Annual Review of Medicine 2004, [http://www.rachel.org/files/document/Lead\\_Poisoning.pdf](http://www.rachel.org/files/document/Lead_Poisoning.pdf))

18 World Health Organization, Childhood Lead Poisoning, page 26 (citing the work of Lanphear et al., 2000): <http://www.who.int/ceh/publications/leadguidance.pdf>, 2010

19 World Health Organization, Frequently Asked Questions, International Lead Poisoning Awareness Campaign, Week of Action, 19-25 October, 2014, page 1: [http://www.who.int/ipcs/lead\\_campaign/faq\\_lead\\_poisoning\\_prevention\\_campaign\\_en.pdf?ua=1](http://www.who.int/ipcs/lead_campaign/faq_lead_poisoning_prevention_campaign_en.pdf?ua=1)

# LES EFFETS ECONOMIQUES DE L'EXPOSITION AU PLOMB

Lorsqu'un jeune enfant est exposé au plomb, le dommage que ce plomb cause sur son système nerveux fait en sorte que cet enfant aura plus probablement des difficultés à l'école et sera engagé dans les comportements impulsifs et violents.<sup>20</sup> L'exposition de jeunes enfants au plomb est aussi associée à la hausse des taux de l'hyperactivité, l'inattention, l'incapacité de finir l'enseignement supérieur, les troubles du comportement, la délinquance juvénile, la consommation des drogues et l'incarcération.<sup>21</sup> Ces répercussions continuent pendant toute la vie et ont un effet à long terme sur la performance scolaire de l'enfant, et—en moyen—cause la diminution du succès économique tel que vérifiable par les profits de toute une vie.

Une étude récente qui a enquêté sur l'impact économique que l'exposition des enfants au plomb a sur les économies nationales dans tous les pays à revenus faibles ou moyens a estimé le coût total cumulatif du fardeau à \$977 milliard de dollars international<sup>22</sup> par an.<sup>23</sup> L'étude a considérée les effets neuro-développementaux sur les enfants exposés au plomb, tels que mesurés par la réduction des points du QI, et elle a corrélé les réductions des scores du QI liées à l'exposition au plomb chez les enfants à des baisses de la productivité économique pendant toute la durée de vie sous forme de pouvoir salarial de toute une vie. L'étude a identifié plusieurs sources d'exposition de plomb chez les enfants, la peinture au plomb étant l'une de ces sources principales. En répartissant par

---

20 Mielke, H.W. and Zahran, S., The urban rise and fall of air lead (Pb) and the latent surge and retreat of societal violence ( *Environment International*. 43 (2012) 48-55)

21 World Health Organization, Childhood Lead Poisoning, page 28: <http://www.who.int/ceh/publications/lead-guidance.pdf>, 2010

22 An International dollar is a currency unit used by economists and international organizations to compare the values of different currencies. It adjusts the value of the U.S. dollar to reflect currency exchange rates, purchasing power parity (PPP), and average commodity prices within each country. According to the World Bank, "An international dollar has the same purchasing power over GDP as the U.S. dollar has in the United States." The international dollar values in this report were calculated from a World Bank table that lists GDP per capita by country based on purchasing power parity and expressed in international dollars. The data from the table (at: <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.PP.CD>) was accessed by the report's authors in February 2012.

23 Teresa M. Attina and Leonardo Trasande, Economic Costs of Childhood Lead Exposure in Low- and Middle-Income Countries, (*Environmental Health Perspectives*; DOI:10.1289/ehp.1206424; <http://ehp.niehs.nih.gov/1206424/>)

région, le fardeau économique de l'exposition des enfants au plomb évalué par cette étude est de:

- **L'Afrique:** \$134.7 milliards de perte économique ou 4.03% du Produit Intérieur Brut (PIB)
- **L'Amérique Latine et les Caraïbes:** \$142.3 milliards de perte économique ou 2.04% du (PIB)
- **L'Asie:** \$699.9 milliards de perte économique ou 1.88% du PIB

# LES EFFORTS ENTREPRIS AU NIVEAU INTERNATIONAL POUR ÉLIMINER LES PEINTURES AU PLOMB

Une convention internationale qui limite l'utilisation du plomb blanc avait été adoptée par la Conférence Générale de l'Organisation Internationale du Travail et a été ratifiée par 63 pays aussi tôt qu'en 1921. Plusieurs pays très industrialisés ont promulgué des lois, des règlements ou des normes obligatoires pour protéger la santé de leurs populations dans les années 1970 et 1980. Ces lois interdisent généralement la fabrication, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des peintures au plomb pour l'intérieur et l'extérieur des domiciles, des établissements scolaires et d'autres endroits occupés par les enfants. La norme adoptée par les Etats-Unis impose une limite supérieure de 90 ppm du plomb total (poids à sec) pour les peintures domestiques et plusieurs autres catégories de peinture. D'autres pays ont adopté des limites obligatoires variant de 90 ou 600 ppm du plomb total (poids à sec).

Les données analytiques issues des études sur la peinture montrent que dans les pays où aucune loi nationale, ni règlement contraignant, ou d'autres instruments juridiques ne l'interdit explicitement, certains ou plusieurs des marques de peintures décoratives émaillées en vente sur le marché national contiennent des taux élevés de plomb. Ceci suppose que les lois nationales, les règlements contraignants, ou d'autres instruments juridiques sont un outil clé pour le contrôle de la teneur du plomb dans les peintures.

A la seconde session de la Conférence Internationale pour la Gestion des Produits Chimiques (CIGPC), qui s'est tenue en 2009, plusieurs problèmes chimiques étaient identifiés par consensus comme étant des questions préoccupantes de priorité internationale. L'une d'elles était les peintures au plomb, et une décision a été prise pour l'établir comme une nouvelle question de politique générale internationale.<sup>24</sup> Régissant à la décision de la CIGPC, Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et l'Organisation Mondiale

<sup>24</sup> [http://www.saicm.org/images/saicm\\_documents/iccm/ICCM2/ICCM2%20Report/ICCM2%2015%20FINAL%20REPORT%20E.doc](http://www.saicm.org/images/saicm_documents/iccm/ICCM2/ICCM2%20Report/ICCM2%2015%20FINAL%20REPORT%20E.doc)

de la Santé (OMS) ont conjointement initié un partenariat mondial pour l'élimination de l'utilisation des composés de plomb dans les peintures dans le but de protéger la santé publique et l'environnement. Ce partenariat s'appelle l'Alliance Mondiale pour l'Élimination des peintures au plomb (GAELP).<sup>25</sup> L'objectif principal du GAELP est de supprimer progressivement la fabrication et la commercialisation des peintures au plomb et éventuellement d'éliminer les risques provenant de telles peintures.<sup>26</sup>

Lors de l'établissement d'un cadre réglementaire ou législatif national pour contrôler la teneur en plomb des peintures, l'Alliance Mondiale pour l'Élimination des Peintures au Plomb propose que les objectifs suivants doivent y être inclus:

- La prévention de la fabrication, de l'importation, de l'utilisation et de l'exportation des peintures au plomb;
- Le développement d'un système qui dispose des moyens de mise en application et de respect de conformité;
- L'établissement des responsabilités institutionnelles et des arrangements pour la gestion et la mise en place des législations/ ou réglementation.<sup>27</sup>

---

25 <http://www.unep.org/hazardoussubstances/LeadCadmium/PrioritiesforAction/LeadPaints/tabid/6176/Default.aspx>

26 <http://www.unep.org/hazardoussubstances/LeadCadmium/PrioritiesforAction/GAELP/GAELPObjectives/tabid/6331/Default.aspx>

27 Ibid

# LE CADRE CAMEROUNAIS POUR L'ÉLIMINATION DES PEINTURES AU PLOMB

Au Cameroun, il n'existe pas de réglementation qui limite la fabrication, l'importation ou l'utilisation des peintures qui ont une forte teneur en plomb. Le plomb en général et le plomb contenu dans les peintures en particulier n'est pas abordé dans le cadre national et réglementaire actuel au Cameroun. Il n'existe pas non plus actuellement une loi cadre habilitante appropriée à partir de laquelle une mesure réglementaire de contrôle des peintures au plomb peut être endossée.

Le CREPD a contribué à préconiser le contrôle des peintures au plomb au Cameroun depuis 2011 et est fortuné d'avoir travaillé avec les ministères clés, les industries, les associations des consommateurs et l'agence nationale engagé dans les domaines des réglementations des peintures au plomb au Cameroun. Dans le cadre de la mise en oeuvre de la SAICM au niveau national, les parties prenantes nationales ont reconnu que le CREPD est une ONG de premier plan dans le combat mené pour l'élimination des peintures au plomb au Cameroun.

La teneur en plomb des peintures au Cameroun peut être contrôlée par une norme obligatoire établie par l'Agence Nationale de la Norme et de la Qualité (ANOR). Le CREPD et l'ANOR ont travaillé ensemble pour s'accorder sur une norme pour les peintures qui est de 90 ppm.

Mais suivant les testes organisant l'ANOR, le processus de développement de la norme (3 mois – 1 an) est généralement financé par le demandeur (l'industrie ou les autres). Dans ce cas, le CREPD avait été invité pour aider l'ANOR à rassembler les fonds nécessaires pour aider le processus à aller jusqu'à son terme, mais malheureusement, le CREPD ne dispose pas de fonds pour soutenir cette activité.

La voie réglementaire est une autre option par laquelle les peintures au plomb peuvent être contrôlées. Au Cameroun (comme dans plusieurs autres pays), la réglementation environnementale comporte deux étapes: (1) l'adoption d'une loi «cadre», qui transpose en des lois nationales des conventions internatio-

nales importantes; puis (2) l'adoption des réglementations détaillées telles que les lois, les directives, les ordonnances, les décisions, les statuts ou les arrêtés exécutifs liés à une question particulière, par exemple, limiter le taux de plomb dans les peintures et / ou d'autres sources d'exposition; établir une norme de certification, etc.

Le Ministère de l'Environnement a déjà un cadre de loi qui malgré le fait qu'il soit encore incomplet peut abriter une loi subsidiaire sur les peintures au plomb. Mais jusqu'à ce jour, Ce Ministère n'a pas eu la volonté d'agir comme tête de file pour l'adoption d'une loi pour le contrôle du plomb dans les peintures au Cameroun. Le Ministère de la Santé Publique qui manifeste plus de volonté d'action ne dispose malheureusement pas de loi cadre approprié sur laquelle peut se déduire une réglementation sur nationale les peintures au plomb.

En dehors du ministère tête de file, le processus de réglementation doit aussi passer par le comité interministériel logé au Premier Ministère où tous les ministères intervenant dans ce domaine se mettent ensemble pour examiner le projet de texte de loi ou de réglementation.

Le CREPD travaille dans le but de développer un brouillon de texte créant un cadre réglementaire spécifique qui peut être convenable aux Ministères de la Santé et de l'Environnement et qui indique clairement les réglementations subsidiaires qui vont en découler. Ces réglementations subsidiaires pourraient inclure:

- Une réglementation qui limite le taux de plomb dans les peintures ( et d'autres sources d'exposition des enfants); et /ou
- Une norme de certification.



# LE MARCHÉ DES PEINTURES AU PLOMB AU CAMEROUN

Il n'existe pas de données statistiques nationales sur les industries de peinture et les parts du marché au Cameroun. Toutefois, en se basant sur les études présentes et passées du marché des peintures menées par le CREPD une estimation approximative peut être déduite.

Les études sur les peintures menées par le CREPD en 2011 ont montré que 45% des peintures distribuées à Yaoundé, au Cameroun sont des peintures à huile ou émaillées, parmi lesquelles 38% sont des latex et 17 autres sont des synthétiques. Les pays/ régions d'origine de ces peintures identifiées en 2011 sont les suivants:

- Le Cameroun 39%
- Les pays de EAU , de l'Asie et de l'Océanie 29%
- L'UE 14%
- L'Afrique du nord 10%
- D' autres pays européens 5%
- La Chine 2%
- Le Nigéria 0,5%
- L'Amérique du nord 0,5%
- L'Amérique Latine 0,5%

La répartition par pays/par région d'origine telle que présentée ci-dessus montre que les peintures commercialisées au Cameroun viennent de tous les continents.

Les sociétés qui ont des parts les plus importants du marché sont (par ordre décroissant):

- La CEP/Seigneurie (représentation locale de la multinationale PPG) ayant environ 50-60% de la part du marché
- La Smalto (un fabricant local dont l'investissement était auparavant italien) ayant environ 20% de la part du marché
- National paint (importée des EAU) ayant environ 15% de la part du marché

- La Sociepec (un fabricant local) ayant environ 15% de la part du marché.<sup>28</sup>

Tout l'ensemble des autres marques locales ou étrangères se partagent les 15% restantes de la part du marché. Les plus grands fabricants de peinture au niveau local et les détenteurs de marque se trouvent à Douala, qui est la capitale économique du Cameroun.

Les études du marché de peinture menées par le CREPD en 2015 couvrent plus de 40 magasins de détaillants de peinture et des grossistes qui vendent des peintures à huile, émaillées décoratives et d'autres peintures architecturales à Yaoundé, au Cameroun et est compatible avec les études du marché menées en 2011. Les résultats des études menées en 2015 indiquent que les produits de peinture provenant des fabricants suivants ne sont plus disponibles sur le marché dans les magasins de représentation de leurs détaillants visités: Ever paint industry (REA); Indus-Chimie (Côte d'Ivoire); Industria (Côte d'Ivoire); IMSA (Cameroun); OASIS (Cameroun); Citizen Chemistry Industry (Nigeria); ONIP (France)

Cette étude a aussi permis d'identifier de nouveaux fabricants de peintures au niveau local et les détenteurs de marque au Cameroun comparé aux résultats de 2011. Ce sont: INODA qui fabrique et distribue les marques de peintures à huile UNIVERSAL et Rossignol, Eurotex qui distribue les produits de peintures fabriqués en Espagne, BENGEL (Europe), Continental( Algérie), et Benchon, Ecopaint (Cameroun), SODIP (Cameroun), RITVER (EAU), Prodec (Maroc), Nespoli (Italie), BASF SA. Sunvinil (Brésil), Pelican (Cameroun).

Les fabricants de peinture et les détenteurs de marque qui sont constants sur le marché depuis 2011 comme le révèle cette étude sont la CEP/Seigneurie (Cameroun), la Smalto (Cameroun), National paint (EAU), la Sociepec, International trust (Liban), la Soquicam (Cameroun), Simplex (EU), CIAC (Cameroun), Littocol (Cameroun).

Plusieurs plaidoyers et des travaux pédagogiques sont nécessaires pour développer les chiffres fiables issus des ventes annuelles dans le pays et aussi bien que le taux de croissance de l'industrie de peinture selon la consommation par tête et selon la consommation par tête comparé aux autres parties de l'Afrique. Il n'existe pas de données statistiques nationales sur les fabricants de peinture et la plupart des fabricants de peinture considèrent que les données de leur marché sont confidentielles.

---

<sup>28</sup> Qualitative information derived from a comprehensive paint market survey undertaken in 2011 by CREPD within the SAICM QSP lead elimination project in Cameroun.

# LES MATÉRIELS ET LES MÉTHODES

De février en mars le CREPD a acheté 54 pots de peintures à huile, émaillées décoratives, des peintures antiroUILLES et automobiles dans différents magasins et marchés des villes de Yaoundé et de Douala. Ces peintures ont été fabriquées par 20 différents fabricants nationaux et étrangers. Dans la plupart des cas, le CREPD sélectionnait une peinture jaune et une autre peinture de couleur telle que le vert, le rouge, le rouge marron/marron rouge, le rouge oxydé, le brunâtre, le bleu, le blanc et le noire. La disponibilité de ces peintures dans les quincailleries de vente en détail montre qu'elles étaient destinées à une vente sans restriction aucune. Les peintures industrielles qui ne sont pas supposées être utilisées pour les applications domestiques et sur les jouets y sont exclues.

Pendant l'échantillonnage, les informations portant sur la couleur, la marque, le pays/ les communautés d'intégration économique (par exemple: l'Union Européenne), le lieu de fabrication, les détails d'achat, la date de fabrication telles que mentionnées sur l'étiquette du pot de peinture étaient enregistrées. Les formats utilisés pour la présentation de la date de fabrication variaient. Certaines sociétés avaient donné le jour, le mois et l'année alors que d'autres avaient donné la semaine, le mois et l'année de fabrication. Certaines sociétés fournissaient seulement la date d'expiration de leurs produits. Presque toutes les fabricants de peintures ont utilisé un seul mot pour décrire certaines couleurs tel que le «rouge», alors que d'autres ont utilisé un mot composé tel que «rouge brillant». Les couleurs ont été enregistrées telles que présentées sur le pot de peinture. Pour les peintures de couleur rouge et jaune le protocole exigeait que les peintures de couleur rouge et jaune «brillant» ou «vive» soient obtenues lorsque ces peintures étaient disponibles. Les dates d'achat étaient enregistrées sur le format correspondant au jour/mois/année dans la plupart des cas. Dans le souci de simplification, les peintures ayant des couleurs rouge marron, marron rouge, marron et rouge oxydé seront regroupées ensemble et désignées comme des peintures à couleur brunâtre alors que celles ayant des couleurs noire et grise seront regroupées ensemble et désignées comme des peintures à couleur sombre.

Toutes les peintures étaient achetées dans des magasins de vente des peintures à l'intérieur des marchés locaux, les quincailleries, les magasins de vente des matériaux de construction et les grands établissements de vente en détail uti-

lisés par le grand public. En d'autres mots, les peintures sélectionnées pendant l'échantillonnage étaient celles qui sont prévues pour être utilisées sur les maisons et les architectures métalliques. Les peintures industrielles et automobiles sont vendues sans restriction aux consommateurs. Ces peintures sont généralement utilisées pour repeindre les voitures et/ou pour d'autres applications domestiques (les fenêtres, les portes, les portails et les cantines métalliques) Les cabines de peintures des véhicules à ciel ouvert sont généralement situées à proximité des écoles et des zones d'habitation et sont des sources d'émission de poussières de peinture dans l'environnement.

Les kits de préparation pour le prélèvement des échantillons de peintures contenant chacun des morceaux de bois non traités numérotés, des pinceaux de peinture à usage unique et les ustensiles pour remuer fabriqués à partir des bâtons de bois eux aussi non traités ont été rassemblés et expédiés au CREPD par les personnels de Arnika, l'ONG partenaire de IPEN, basée dans la République Tchèque.

Chaque pot de peinture a été d'abord bien remué et la peinture qu'elle contenait a été appliquée sur chaque morceau de bois non traité en trois spécimens portant un numéro identique en utilisant les pinceaux non encore utilisés à usage unique par les personnels du CREPD comme présenté sur la photo 1 ci-dessous.

Chaque ustensile servant à remuer la peinture et les pinceaux étaient utilisés une seule fois et une très grande précaution a été prise pour éviter la contamination croisée. Tous les échantillons ont été étalés à la température ambiante dans une salle sécurisée pendant cinq à six jours pour séchage. Après le séchage, les morceaux de bois peints ont été placés dans les sacs plastiques individuels refermables et expédiés à Forensic Analytical Laboratories, Inc in the US. Les échantillons de peintures ont été analysés en utilisant la méthode EPA 3050B/7420 (l'absorption atomique), une méthode reconnue comme étant appropriée par l'OMS.<sup>29</sup>



**Figure 1: Photos illustrant des moments de prélèvement des échantillons de peinture par les personnels de CREPD**

<sup>29</sup> WHO (2011). Brief guide to analytical methods for measuring lead in paint. [http://www.who.int/ipcs/assessment/public\\_health/lead\\_paint.pdf](http://www.who.int/ipcs/assessment/public_health/lead_paint.pdf)

# LES RÉSULTATS

Un total de 54 pots de peintures à huile, émaillées décoratives, de peintures anti-rouilles et automobiles ont été achetés des villes de Yaoundé et de Douala au Cameroun et les peintures qu'ils contenaient ont été analysées pour déterminer leur teneur en plomb. Les résultats sont donnés par parties pour million (ppm) de plomb, sur la base du poids sec de l'échantillon. Ces résultats peuvent être repartis comme suit:

**Plus de la moitié des peintures décoratives analysées ne respectent pas la norme réglementaire établie dans plusieurs pays industrialisés.** Les échantillons de 19 des 35 peintures émaillées décoratives (54%) analysés ont affichés des taux de plomb supérieurs à 90 ppm, 18 peintures parmi les 19 échantillons (51%) ont des taux de plomb supérieurs à 600 ppm et 8 peintures (23%) ont des taux de plomb supérieurs à 10 000 ppm.

Concernant les peintures anti-rouilles, 3 parmi les 12 peintures analysées (8 provenant des fabricants locaux) avaient une teneur en plomb supérieure à 90 ppm, représentant 25% des peintures anti-rouilles. La teneur en plomb était de moins 60 ppm à 2100 ppm et la plus forte concentration de plomb a été enregistrée dans une peinture anti-rouille importée (CMR-122).

Pour les peintures automobiles, 5 échantillons parmi les 7 analysées avaient une teneur en plomb supérieure à 600 ppm et 3 de ces 5 peintures contenaient plus 10 000 ppm de plomb. Les taux de plomb contenus dans les peintures automobiles variaient entre moins 60 ppm et 85 000 ppm.



Figure 2: Photos de «Peinture d'Exportation» à base d'huile produite dans l'Union Européenne

**TABEAU 1: LE POURCENTAGE DES PEINTURES AYANT UNE TENEUR EN PLOMB SUPÉRIEURE OU INFÉRIEURE À 90 PPM PAR MARQUE DE PEINTURES FABRIQUÉES LOCALEMENT.**

Marque/ fabricant	Nombre total des échantillons/ groupe	Pourcentage de peintures ayant plus de 90 ppm de plomb (nombre)	Pourcentage de peintures ayant moins de 90 ppm de plomb (nombre)	Concentration maximale de plomb (les cou- leurs corres- pondantes)
CEP/Seigneurie	7 (total)	14% (1)	86% (6)	45,000 ppm (jaune Duco)
	3 (décoratives)	0% (0)	100% (3)	< 60 ppm
	1 (antirouilles)	0% (0)	100% (1)	< 60 ppm
	3 (automobiles)	33% (1)	67% (2)	45,000 ppm (jaune Duco)
INODA	6 (total)	(0%) (0)	100% (6)	80 ppm
	4 (décoratives)	0% (0)	100% (4)	< 60 ppm
	2 (antirouilles)	0% (0)	100% (2)	80 ppm
SMALTO	9 (total)	56% (5)	44% (4)	70,000 ppm (vert)
	8 (décoratives)	63% (5)	47% (3)	70,000 ppm (vert)
	1 (antirouilles)	0% (0)	100% (1)	< 60 ppm
SOCIPEC	1 (antirouilles)	0% (0)	100% (1)	<60 ppm
LITTOCOL	2 (antirouilles)	0% (0)	100% (2)	< 60 ppm
SOQUICAM	1 (antirouilles)	100% (1)	0% (0)	540 ppm (Rouge brun)
PELICAN	2 (décoratives)	100% (2)	0% (0)	4,800 ppm (Rouge)
Ferox	1 (antirouilles)	100% (1)	0% (0)	710 ppm (Rouge brun)

**TABEAU 2: POURCENTAGE DE PEINTURE AYANT DES TAUX DE PLOMB SUPÉRIEURS OU INFÉRIEURS À 90 PPM PAR MARQUE DE PEINTURES IMPORTÉES.**

Nom de la marque/ Pays où la peinture a été fabriquée	Nombre total des échantillons	Pourcentage des peintures contenant plus de 90 ppm de plomb (nombre)	Pourcentage des peintures contenant 90 ppm de plomb ou moins (nombre)	La concentration maximale de plomb (les couleurs correspondantes)
National Paint/ UAE	3 (décoratives)	67% (2)	33% (1)	18,000 ppm (vert)
	3 (total)	100% (3)	0% (0)	6,900 ppm (Rouge)
Continental/ Algeria	2 (décoratives)	100% (2)	0% (0)	6,900 ppm (Rouge)
	1 (antirouilles)	100% (1)	0% (0)	2,100 ppm (Rouge)
Prodec/Moroc	3 (automobiles)	100% (3)	0% (0)	85,000 ppm (jaune)
Colorado/ Moroc	1 (automobiles)	100% (1)	0% (0)	640 ppm (Bleu)
Simpex /EU, EEC	4 (décoratives)	100% (4)	0% (0)	27 000 ppm (vert)
BASF SA/Brésil	1 (décoratives)	0% (0)	100% (1)	< 60 ppm
Ritver/U.A.E	2 (décoratives)	100% (2)	0% (0)	60,000 ppm (jaune)
Capcolor/Tunisie	2 (décoratives)	50% (1)	50% (1)	5,900 ppm (vert)
International Trust/CE	1 (décoratives)	100% (1)	0% (0)	2,600 ppm (Rouge)
Force One/ France	1 (antirouilles)	0% (0)	100% (1)	90 ppm (Rouge)
Xylazel/Espagne	1 (décoratives)	0% (0)	100% (1)	< 60 ppm
Nespoli/Italie	3 (décoratives)	0% (0)	100% (3)	< 60 ppm

Une étude précédente menée par Gottesfeld et al. en 2013 a révélé que les échantillons prélevés de 66% des peintures à huile (28 peintures) vendues dans des magasins au Cameroun contenaient plus de 90 ppm de plomb, parmi lesquelles 98% ( 27 peintures) contenaient plus de 600 ppm de plomb. Ainsi les résultats de cette récente étude démontrent qu'il y a eu une légère amélioration. Ceci est particulièrement dû à l'action volontaire des plus grands fabricants nationaux de reformuler leurs produits suite aux dernières interventions sur les questions de l'élimination des peintures au plomb au Cameroun. La différence est plus frappante lorsque les résultats sont analysés en établissant une comparaison entre les peintures fabriquées localement et les peintures importées.

### ***Les concentrations de plomb dans les peintures par marque***

***Les peintures fabriquées localement respectent plus les normes réglementaires que celles importées.*** Un total de 29 peintures émaillées provenant des fabricants locaux ont été analysées (54% de toutes les peintures).

A partir du tableau 1 présenté ci-dessous, l'on peut voir que 5 parmi les 8 fabricants locaux fabriquent effectivement une ou plus de peintures décoratives automobiles ou anti-rouilles contenant moins de 90 ppm de plomb (19 des 29 peintures fabriquées localement). Ces fabricants sont la CEP/Seigneurie (qui avait initié le processus de reformulation de ses peintures quelques années auparavant); la Smalto, le LITTOCAL et la SOCIPEC (qui vient juste de commencer la reformulation de leurs produits); et l'INODA (un nouveau grand fabricant qui a son usine à Douala et fonctionne depuis 2014 fabrique des peintures sans plomb). Les entreprises plus petites tailles et les détenteurs de marque comme la SOQUICAM, PELICAN et Ferox ne fabriquent que des peintures qui ont des taux de plomb supérieurs à 90 ppm. Trente-quatre pour cent des peintures fabriquées localement (10 des 29 peintures) analysées au cours de cette étude avaient des taux de plomb supérieurs à 90 ppm.

Le tableau 2 montre les résultats des 25 peintures importées (représentant 12 fabricants / marques) analysées au cours de cette études. Les échantillons provenant de 17 des 25 peintures importées contenaient des taux de plomb supérieurs à 90 ppm (68% des peintures importées), représentant 6 des 12 marques de peintures importées. Les échantillons provenant de 16 peintures contenaient plus de 600 ppm de plomb et 8 peintures contenaient plus de 10 000 ppm de plomb. La plus forte concentration de plomb qui est de 85 000 ppm a été enregistrée d'un échantillon de peinture importée du Maroc. Les échantillons des peintures dont l'étiquette portait «qualité d'exportation» fabriquées par Simplex dans l'UE/ CE contenaient tous des taux de plomb variant entre 2,300-27,000 ppm.



Cela vaut la peine d'être noté que deux des marques de peintures d'importation avec des niveaux très élevés de plomb prétendaient suivant l'étiquetage qu'elles sont approuvées pour être utilisées au sein de l'UE. Le pot de peinture de marque International Trust porte une marque CE utilisée par les fabricants pour déclarer que le produit qui la porte répond aux exigences de la Commission Européenne. Pourtant, son produit ne peut être vendu dans l'Union Européenne. Un autre pot de peinture produite par Simpex indique «Produite dans l'EEC» et «Produite dans l'UE) et sont estampillées «Qualité d'Exportation». Les peintures contenues dans ces pots contiennent du plomb à des taux qui ne permettront jamais qu'elles soient vendues au sein de l'Union Européenne.

### **Les concentrations de plomb par couleur**

**Les couleurs vives (par exemple le jaune, le vert, le rouge) ont des taux de plomb plus élevés.** Un total de 10 différentes couleurs de peintures ont été analysées pour déterminer leur teneur en plomb, y compris 11 rouges, 9 bleus, 8 jaunes, 8 verts et 9 brunâtres (comprenant le brun rouge, le rouge brun, le marron et le rouge oxydé), 3 blancs et 6 peintures de couleur sombre telle que le noir et le gris. Vingt-sept peintures représentant 7 couleurs différentes contenaient plus de 90 ppm de plomb. Parmi ces peintures, les peintures jaunes et vertes sans tenir si elles étaient décoratives, antirouilles ou automobiles avaient des concentrations de plomb moyennes les plus élevées variant entre 65 000 ppm et 27 400 ppm respectivement. Les détails comprenant les caractéristiques du groupe (décorative, antirouille et automobile) sont indiqués au tableau 3 ci-dessous.

**TABLEAU 3: LES TAUX DE PLOMB CONTENUS DANS LES PEINTURES SELON LES COULEURS.**

<b>Les couleurs</b>	<b>La teneur minimale en plomb (ppm)/ groupe</b>	<b>La teneur maximale en plomb (ppm)/ groupe</b>	<b>La teneur moyenne en plomb (ppm)</b>	<b>Nombre d'échantillons</b>
jaune	80 (décoratives)	70 000 (décoratives)	43 400	3
	45 000 (automobiles)	85 000 (automobiles)	65 000	2
vert	8 500 (décoratives)	56 000 (décoratives)	27 400	4
Rouge	4800 (décoratives)	11,000 (décoratives)	7 060	5
	90 (antirouilles)	2 100 (antirouilles)	1 095	2

Les couleurs	La teneur minimale en plomb (ppm)/ groupe	La teneur maximale en plomb (ppm)/ groupe	La teneur moyenne en plomb (ppm)	Nombre d'échantillons
Brunâtre	2 600 (décoratives)	10 000 (décoratives)	6 300	2
	80 (antirouilles)	710 (antirouilles)	443	3
blanc		6 200 (décoratives)		1
Gris		2 300 (décoratives)		1
Bleu	350 (décoratives)	2 800	1 840	4
		640 (automobiles)		1

La plus forte concentration de plomb (85 000 ppm) a été enregistrée sur une peinture jaune importée du Maroc. La plus forte concentration de plomb enregistrée pour les peintures fabriquées localement était de 70 000 ppm et provenait d'une peinture de couleur jaune fabriquée par la Smalto. Les fortes concentrations de plomb étaient aussi enregistrées sur les peintures ayant les couleurs suivantes: verte (jusqu'à 56 000 ppm), rouge (jusqu'à 11 000 ppm), brunâtre (jusqu'à 10 000 ppm), blanche (6 200 ppm) et bleue (jusqu'à 2 800 ppm) (voir tableau 3).

Les couleurs de peintures représentées par un seul échantillon dans le total partiel de 28 peintures ayant plus de 90 ppm de plomb comprenant une peinture de couleur blanche et une peinture de couleur grise avaient des taux de plomb de 6 200 ppm et 2 300 ppm respectivement.

### ***Les informations pour les consommateurs***

#### ***Les étiquettes mises sur les pots de peinture par une seule société—la CEP/Seigneurie—portaient des informations précises sur leur teneur en plomb.***

Les étiquettes de la CEP/Seigneurie indiquent clairement que la peinture contenue dans le pot sur lequel elles sont collées contient moins de 90 ppm de plomb. Cependant, sur l'étiquette d'un échantillon de peinture fabriquée par la CEP/Seigneurie sur laquelle il était mentionné que la peinture contenait moins de 90 ppm de plomb, les analyses ont montré que cette peinture contenait plutôt 45 000 ppm de plomb. L'étiquetage des peintures par la CEP/Seigneurie est le résultat de la reformulation volontaire et constitue une avancée positive vers le «droit à l'information» du consommateur. Deux autres marques à savoir Continental, qui est une marque importée par la SARL Devco.Co en Algérie, et International Trust, fabriqué au Liban et portant une certification CE de l'UE

attestant que le produit peut être vendu dans l'Union Européenne), incluent aussi des informations sur leurs pots qui indiquent qu'elles ne «contiennent pas de plomb». Malheureusement les pots portant ces étiquettes contenaient des peintures ayant 21 00 et 2 600 ppm de plomb respectivement.

Plus important encore, 83% des pots de peintures utilisés pour cette étude ne portaient aucune étiquette permettant au consommateur de connaître leur teneur en plomb. Ce résultat montre que les gens continueront à être exposés à l'empoisonnement au plomb provenant de plusieurs peintures aussi longtemps que les pots de peintures portant des étiquettes avec des informations spécifiques sur leur teneur en plomb ne sont pas mis en place pour toutes les peintures vendues au Cameroun et que les gens ne sont pas éduqués sur les dangers que représentent les peintures au plomb.

# CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Cette étude montre que 27 échantillons représentant 50% du total des peintures analysées contenaient du plomb à des taux supérieurs à 90 parties par million (ppm, sur la base du poids sec de la peinture) et 25 échantillons avaient des taux de plomb supérieurs à 600 ppm. Neuf peintures contenaient du plomb à des taux dangereusement élevés au dessus de 10 000 ppm.

Par conséquent, plus de la moitié de l'ensemble des peintures vendues au Cameroun ne respecte pas la norme réglementaire qui est de 90 ppm de la teneur de plomb maximum établie aux Etats-Unis et ne seront pas autorisées de vente dans plusieurs pays industrialisés. Les peintures fabriquées localement respectent plus cette norme internationale que celles qui sont importées.

### ***Les cadres réglementaires***

Les efforts nationaux devraient être encouragés pour promouvoir la mise en place des cadres réglementaires nationaux pour contrôler la fabrication, l'importation, l'exportation, la commercialisation et l'utilisation des peintures et des objets peints. En établissant les priorités et la durée de temps pour la mise en œuvre, une attention particulière devrait être accordée à l'élimination des peintures à huile, émaillées décoratives et des peintures utilisées pour d'autres applications plus susceptibles de contribuer à l'exposition des enfants au plomb. Dans la conception du cadre réglementaire, l'attention devrait être accordée pour que les dispositions pour la conformité, la surveillance et la mise en application y soient incluses.

### ***La sensibilisation du public***

A cause des effets graves que l'empoisonnement des enfants au plomb a sur l'individu et sur l'avenir d'une nation, il est nécessaire d'organiser des campagnes de sensibilisation au Cameroun pour informer le public sur les dangers liés à l'exposition au plomb surtout chez les enfants; la présence du plomb dans les peintures commercialisées et utilisées sur le marché national; les peintures à huile, émaillées décoratives et d'autres peintures comme une source majeure de l'exposition des enfants au plomb; la disponibilité des alternatives saines et de qualité supérieure. Il est aussi nécessaire de sensibiliser sur la nécessité de

prendre des précautions particulières lorsque l'on apprête une surface qui avait été peinte pour la repeindre; la nécessité de la formation de la non exposition au plomb pendant le travail pour les peintres et d'autres personnes qui travaillent sur les surfaces qui avaient été peintes auparavant; et la nécessité de la disponibilité des ressources pour mener de telles formations.

Les agences gouvernementales, les ONG et les autres organisations de la société civile, aussi bien que les professionnels de la santé et d'autres sont encouragés à organiser des campagne de sensibilisation dans les domaines cités plus haut. Les parties prenantes sont encouragées à soutenir des initiatives volontaires des fabricants de peintures, des importateurs et les vendeurs pour éliminer l'utilisation des composés de plomb dans leurs produits, même avant l'adoption ou la mise en vigueur d'un instrument juridique national.

### ***Les actions volontaires et l'étiquetage***

Au Cameroun, deux fabricants de peintures (CEP/Seigneurie) se sont engagés volontairement à éliminer les composés de plomb dans la formulation de leurs peintures. A l'absence d'un cadre national de contrôle des peintures au plomb, tous les fabricants de peintures au Cameroun devraient agir volontairement pour éliminer les composés de plomb dans la formulation de leurs peintures—surtout, de leurs peintures émaillées décoratives et des peintures utilisées pour d'autres applications qui peuvent contribuer à l'exposition des enfants et d'autres personnes au plomb.

Les fabricants de peintures sont encouragés à participer volontairement aux programmes qui présentent la certification du non ajout du plomb par une tierce partie, et l'étiquetage des produits pour permettre aux consommateurs d'identifier les peintures dans lesquelles le plomb n'a pas été ajouté. En plus, les fabricants de peintures pourraient fournir des informations sur les étiquettes des pots de peintures pour avertir sur les risques graves que peuvent causer les poussières contaminées au plomb lorsque l'on apprête une surface qui avait été peinte auparavant pour être repeinte.

# APPENDICE A

**TABLEAU 1. PEINTURES À HUILE, ÉMAILLÉES DÉCORATIVES, LES PEINTURES ANTIROUILLES ET LES PEINTURES AUTOMOBILES ACHETÉES ET ANALYSÉES POUR DÉTERMINER LA TENEUR EN PLOMB DES PEINTURES VENDUES AU CAMEROUN**

Nombre d'échantillons	Nom de la marque	La couleur de la peinture	Le volume du pot de peinture	Le prix du pot de peinture (USD)	Date de fabrication	Numéro de série	Date d'achat	Le site Web qui figure sur l'étiquette
CMR-100	CEP/Seigneurie	Jaune	100g	1,82			16-Feb-2015	
CMR-101	CEP/Seigneurie	Vert	100g	1,85			24-Feb-2015	
CMR-102	CEP/Seigneurie	Bleu	100g	1,85			24-Feb-2015	
CMR-103*	CEP/Seigneurie	Brun Rouge	1kg	6,5	2614	00159	23-Feb-2015	
CMR-104**	CEP/Seigneurie	Jaune	1kg	14,5	3412	01264	24-Feb-2015	
CMR-105**	CEP/Seigneurie	Vert	1kg	14,5	Existe mais déchiré	Existe mais déchiré	24-Feb-2015	
CMR-106**	CEP/Seigneurie	Bleu	1kg	14	5114	01204	23-Feb-2015	
CMR-107	Smalto	Jaune	100g	2			16-Feb-2015	
CMR-108	Smalto	Vert	100g	2			23-Feb-2015	

Nombre d'échantillons	Nom de la marque	La couleur de la peinture	Le volume du pot de peinture	Le prix du pot de peinture (USD)	Date de fabrication	Numéro de série	Date d'achat	Le site Web qui figure sur l'étiquette
CMR-109	Smalto	Bleu	100g	1,7			24-Feb-2015	
CMR-110	Smalto	Rouge	100g	2		10010053	23-Feb-2015	
CMR-111*	Smalto	Rouge Brun	1kg	5		14090488	23-Feb-2015	
CMR-112	Smalto	Brun	100g	2			24-Feb-2015	
CMR-113	Smalto	Bleu	1kg	5,55			04-Mar-2015	
CMR-114	Smalto	Bleu	1kg	3,95		07020122	04-Mar-2015	
CMR-115	Smalto	Vert	1kg	4,45		Exists but cannot read	04-Mar-2015	
CMR-116	National paint	Vert	1kg	6,6			16-Feb-2015	<a href="http://www.national-paints.com">www.national-paints.com</a>
CMR-117	National paint	Rouge	1kg	5,6			23-Feb-2015	<a href="http://www.national-paints.com">www.national-paints.com</a>
CMR-118	National paint	Bleu	1kg	6,6			23-Feb-2015	<a href="http://www.national-paints.com">www.national-paints.com</a>
CMR-119*	Universal (INODA)	Rouge d'oxyde	1kg	5	Date d'expiration 14-Apr-2015	1404115-C-01	23-Feb-2015	

<b>Nombre d'échantillons</b>	<b>Nom de la marque</b>	<b>La couleur de la peinture</b>	<b>Le volume du pot de peinture</b>	<b>Le prix du pot de peinture (USD)</b>	<b>Date de fabrication</b>	<b>Numéro de série</b>	<b>Date d'achat</b>	<b>Le site Web qui figure sur l'étiquette</b>
CMR-120*	Uni-versal (INODA)	Noir	1kg	5	Date d'expiration 16-Jun-2015	140617-C-01	23-Feb-2015	
CMR-121	Uni-versal (INODA)	Blanc	1kg	6	Date d'expiration 16-Nov-2015	141117-C-07	03-Mar-2015	
CMR-122*	Conti-ental	Rouge	1kg	5		M030286BE	16-Feb-2015	
CMR-123	Conti-ental	Rouge	1kg	5		J020076B	23-Feb-2015	
CMR-124	Conti-ental	Blanc	1kg	5		V020083BE	03-Mar-2015	
CMR-125	Ros-signal (INODA)	Rouge	1kg	11	Date d'expiration 21-Feb-2015	140222-C-03	23-Feb-2015	
CMR-126	Ros-signal (INODA)	Blanc	1kg	10	Date d'expiration 12-Feb-2015	140213-C-02	03-Mar-2015	



Nombre d'échantillons	Nom de la marque	La couleur de la peinture	Le volume du pot de peinture	Le prix du pot de peinture (USD)	Date de fabrication	Numéro de série	Date d'achat	Le site Web qui figure sur l'étiquette
CMR-127	Ros-signal (INODA)	Noir	1kg	10	Date d'expiration 14-Feb-2015	140215-C-01	03-Mar-2015	
CMR-128*	SOCI-PEC	Rouge Brun	1kg	5,6			23-Feb-2015	
CMR-129**	Prodec	Jaune	85g	1,3			24-Feb-2015	www.prodec.ma
CMR-130**	Colorado	Bleu	85g	1,3			24-Feb-2015	www.prodec.ma
CMR-131**	Prodec	Vert	85g	1,3			24-Feb-2015	www.prodec.ma
CMR-132**	Prodec	Rouge	85g	1,3			23-Feb-2015	www.prodec.ma
CMR-133*	Came-ro-peint/SOQUI-CAM	Rouge Brun	1kg	3,7			16-Feb-2015	
CMR-134	Simpex	Bleu	1kg	4,8			24-Feb-2015	
CMR-135	Simpex	Vert	1kg	4,8			24-Feb-2015	
CMR-136	Simpex	Rouge	1kg	4,8			24-Feb-2015	
CMR-137	Simpex	Gris	1kg	4,8			24-Feb-2015	
CMR-138*	Littocol	Brun	1kg	5			03-Mar-2015	

Nombre d'échantillons	Nom de la marque	La couleur de la peinture	Le volume du pot de peinture	Le prix du pot de peinture (USD)	Date de fabrication	Numéro de série	Date d'achat	Le site Web qui figure sur l'étiquette
CMR-139*	Littocol	Noir	1kg	5			03-Mar-2015	
CMR-140*	Ferox	Brun Rouge	1kg	5			03-Mar-2015	
CMR-141	BASF SA. Sunvinil	jaune	1kg	6			03-Mar-2015	www.sunvinil.com.br
CMR-142	RITVER	Jaune	1kg	5		PS3005-230	03-Mar-2015	
CMR-143	RITVER	Brun	1kg	5		PS3001-752	03-Mar-2015	
CMR-144	Capcolor	Vert	1kg	3,3	09-Oct-2012	X1228005	03-Mar-2015	www.peintures
CMR-145	Capcolor	Jaune	1kg	3,3	29-Sep-2012	X1227405	03-Mar-2015	www.peintures
CMR-146	International trust	Rouge Brun	1kg	5			04-Mar-2015	
CMR-147	Pelican	Rouge	100 g	1,8			04-Mar-2015	
CMR-148	Pelican	Bleu	100g	1,8			04-Mar-2015	
CMR-149*	Force one	Rouge	1kg	5	06-May-2013		04-Mar-2015	
CMR-150*	Xylazel	Rouge	750 ml	18		XZ13400201	04-Mar-2015	www.xylazel.com
CMR-151	Nespoli	Rouge	400 ml	8,428		180010	11-Mar-2015	
CMR-152	Nespoli	Jaune	400 ml	8,428		180013	11-Mar-2015	

Nombre d'échantillons	Nom de la marque	La couleur de la peinture	Le volume du pot de peinture	Le prix du pot de peinture (USD)	Date de fabrication	Numéro de série	Date d'achat	Le site Web qui figure sur l'étiquette
CMR-153	Nespoli	Bleu	400 ml	7,882		180019	11-Mar-2015	

\* Echantillons de peintures antirouilles

\*\* Echantillons de peintures automobiles

**TABLEAU 2: RÉSULTATS DES ANALYSES DE PLOMB ET LES INFORMATIONS AUX CONSOMMATEURS POUR LES PEINTURES À HUILE, ÉMAILLÉES DÉCORATIVES, LES PEINTURES ANTIROUILLES ET LES PEINTURES AUTOMOBILES ACHETÉES AU CAMEROUN**

Nombre d'échantillons	Nom de la marque	La couleur de la peinture	Parts Par Million de plomb(poids à sec)	Le pays qui est le siège social de la marque	Le pays où le produit est fabriqué	Y a-t-il des informations sur le pot au sujet de la teneur en plomb ?
CMR-100	CEP/ Seigneurie	Jaune	< 60	USA	Cameroun	oui concentration en plomb moins de 90 ppm
CMR-101	CEP/ Seigneurie	Vert	< 60	USA	Cameroun	oui concentration en plomb moins de 90 ppm
CMR-102	CEP/ Seigneurie	Bleu	< 60	USA	Cameroun	oui concentration en plomb moins de 90 ppm

Nombre d'échantillons	Nom de la marque	La couleur de la peinture	Parts Par Million de plomb(poids à sec)	Le pays qui est le siège social de la marque	Le pays où le produit est fabriqué	Y a-t-il des informations sur le pot au sujet de la teneur en plomb ?
CMR-103*	CEP/ Seigneurie	Brun Rouge	< 60	USA	Cameroun	oui  concentration en plomb moins de 90 ppm
CMR-104**	CEP/ Seigneurie	Jaune	45000	USA	Cameroun	oui  concentration en plomb moins de 90 ppm
CMR-105**	CEP/ Seigneurie	Vert	< 60	USA	Cameroun	oui  concentration en plomb moins de 90 ppm
CMR-106**	CEP/ Seigneurie	Bleu	< 60	USA	Cameroun	oui  concentration en plomb moins de 90 ppm
CMR-107	Smalto	Jaune	70000	Cameroun	Cameroun	Non
CMR-108	Smalto	Vert	8500	Cameroun	Cameroun	Non
CMR-109	Smalto	Bleu	< 60	Cameroun	Cameroun	Non
CMR-110	Smalto	Rouge	< 60	Cameroun	Cameroun	Non
CMR-111*	Smalto	Rouge Brun	< 60	Cameroun	Cameroun	Non
CMR-112	Smalto	Brun	< 60	Cameroun	Cameroun	Non
CMR-113	Smalto	Bleu	2700	Cameroun	Cameroun	Non
CMR-114	Smalto	Bleu	350	Cameroun	Cameroun	Non
CMR-115	Smalto	Vert	56000	Cameroun	Cameroun	Non
CMR-116	National paint	Vert	18000	UAE	UAE	Non

Nombre d'échantillons	Nom de la marque	La couleur de la peinture	Parts Par Million de plomb(poids à sec)	Le pays qui est le siège social de la marque	Le pays où le produit est fabriqué	Y a -t-il des informations sur le pot au sujet de la teneur en plomb ?
CMR-117	National paint	Rouge	11000	UAE	UAE	Non
CMR-118	National paint	Bleu	< 60	UAE	UAE	Non
CMR-119*	Universal (INODA)	Rouge d'oxyde	< 80		Cameroun	Non
CMR- 120*	Universal (INODA)	Noir	<60		Cameroun	Non
CMR-121	Universal (INODA)	Blanc	< 60		Cameroun	Non
CMR-122*	Continental	Rouge	2100		Importé par SARL Devco Co. Algérie	oui ne contient pas de plomb
CMR-123	Continental	Rouge	6900		Importé par SARL Devco Co. Algérie	Non
CMR-124	Continental	Blanc	6200		Importé par SARL Devco Co. Algérie	Non
CMR-125	Rossignol (INODA)	Rouge	< 60		Cameroun	Non
CMR-126	Rossignol (INODA)	Blanc	< 60		Cameroun	Non
CMR-127	Rossignol (INODA)	Noir	< 60		Cameroun	Non
CMR-128*	SOCIPEC	Rouge Brun	< 60		Cameroun	Non
CMR-129**	Prodec	Jaune	85000		Moroc	Non
CMR-130**	Colorado	Bleu	640		Moroc	Non
CMR-131**	Prodec	Vert	15000		Moroc	Non
CMR-132**	Prodec	Rouge	9800		Moroc	Non

Nombre d'échantillons	Nom de la marque	La couleur de la peinture	Parts Par Million de plomb(poids à sec)	Le pays qui est le siège social de la marque	Le pays où le produit est fabriqué	Y a-t-il des informations sur le pot au sujet de la teneur en plomb ?
CMR-133*	Camero-peint/ SOQUICAM	Rouge Brun	540	Cameroun	Cameroun	Non
CMR-134	Simpex	Bleu	1500	EU	EU	Non
CMR-135	Simpex	Vert	27000	EU	EU	Non
CMR-136	Simpex	Rouge	10000	EU	EU	Non
CMR-137	Simpex	Gris	2300	EEC	EEC	Non
CMR-138*	Littocol	Brun	< 60	Cameroun	Cameroun	Non
CMR-139*	Littocol	Noir	< 60	Cameroun	Cameroun	Non
CMR-140*	Ferox	Brun Rouge	710		Cameroun	Non
CMR-141	BASF SA. Sunvinil	jaune	< 60	Brésil	Brésil	Non
CMR-142	RITVER	Jaune	60000	Italy	UAE	Non
CMR-143	RITVER	Brun	10000	Italy	UAE	Non
CMR-144	Capcolor	Vert	5900		Tunisia	Non
CMR-145	Capcolor	Jaune	80		Tunisia	Non
CMR-146	International trust	Rouge	2600		CE	oui Lead Free paint
CMR-147	Pelican	Rouge	4800	Cameroun	Cameroun	Non
CMR-148	Pelican	Bleu	2800	Cameroun	Cameroun	Non
CMR-149*	Force one	Rouge	90	France	France	Non
CMR-150*	Xylazel	Rouge	< 60		Espagne	Non
CMR-151	Nespoli	Rouge	< 60		Italie	Non
CMR-152	Nespoli	Jaune	< 60		Italie	Non
CMR-153	Nespoli	Bleu	< 60		Italie	Non

\* Echantillons de peintures antirouilles

\*\* Echantillons de peintures automobiles

**TABLEAU 3. RÉPARTITION DE LA CONCENTRATION EN PLOMB PAR MARQUE DES PEINTURES À HUILE, ÉMAILLÉES DÉCORATIVES, DES PEINTURES ANTIROUILLES ET DES PEINTURES AUTOMOBILES ACHETÉES AU CAMEROUN**

Marque	Nombre d'échantillons	Part par Million (ppm) moyen de plomb	Nombre d'échantillons contenant plus de 90 ppm de plomb	Nombre d'échantillons contenant plus de 600 ppm de plomb	Nombre d'échantillons contenant plus de 10000 ppm de plomb	Ppm minimum	Ppm maximum
CEP/Seigneurie	3 (décoratives)	<60 ppm	0	0	0		<60 ppm
CEP/Seigneurie	1 (antirouilles)	<60 ppm	0	0	0		<60 ppm
CEP/Seigneurie	3 (automobiles)	45,000	1	1	1		45,000
Smalto	8 (décoratives)	27,510	5	4	2	350	70,000
Smalto	1 (antirouilles)	<60 ppm	0	0	0		<60 ppm
INODA	4 (décoratives)	<60 ppm	0	0	0		<60 ppm
INODA	2 (antirouilles)	<60 ppm	0	0	0		<60 ppm
National paint	3 (décoratives)	14,500	2	2	2	11,000	18,000
Continental	2 (décoratives)	6,550	2	2	0	6,200	6,900
Continental	1(antirouilles)	2,100	1	1	0		2,100
Colorado	4 (automobiles)	27,610	4	4	2	640	85,000
Camero-peint/ SOQUICAM	1 (antirouilles)	540	1	0	0		540
Simpex	4 (décoratives)	10,200	4	4	1	1,500	27,000
Ferox	1 (antirouilles)	710	1	1	0		710
RITVER	2 (décoratives)	35,000	2	2	1	10,000	60,000

<b>Marque</b>	<b>Nombre d'échantillons</b>	<b>Part par Million (ppm) moyen de plomb</b>	<b>Nombre d'échantillons contenant plus de 90 ppm de plomb</b>	<b>Nombre d'échantillons contenant plus de 600 ppm de plomb</b>	<b>Nombre d'échantillons contenant plus de 10000 ppm de plomb</b>	<b>Ppm minimum</b>	<b>Ppm maximum</b>
Capcolor	2 (décoratives)	5,900	1	1	0		5,900
International trust	1 (décoratives)	2,600	1	1	0		2,600
Pelican	2 (décoratives)	3,800	2	2	0	2,800	4,800
Force one	1 (antirouilles)	90	0	0	0		90
LITTOCOL	2 (antirouilles)	<60 ppm	0	0	0		< 60 ppm
BASF SA. Sunvinil	1 (décoratives)	<60 ppm	0	0	0		<60 ppm
Xylazel	1 (antirouilles)	<60 ppm	0	0	0		<60 ppm
Nespoli	3 (décoratives)	<60 ppm	0	0	0		<60 ppm



**TABLEAU 4. CONCENTRATIONS EN PLOMB (PPM) SELON LA COULEUR DES PEINTURES À HUILE, ÉMAILLÉES DÉCORATIVES, DES PEINTURES ANTIROUILLES ET LES PEINTURES AUTOMOBILES ACHETÉES AU CAMEROUN**

Couleur	Nombre d'échantillons	Part per Million (ppm) moyen de plomb	Nombre d'échantillons contenant plus de 90 ppm de plomb	Nombre d'échantillons contenant plus de 600 ppm de plomb	Nombre d'échantillons contenant plus de 10000 ppm de plomb	Ppm minimum	Ppm maximum
Jaune	3 (décoratives)	43,400	2	2	2	80	70,000
	2 (automobiles)	65,000	2	2	2	45,000	85,000
Vert	8 (décoratives)	21,700	6	6	4	5,900	56,000
Bleu	8 (décoratives)	1,837	4	3	0	350	2,800
	2 (automobiles)	640	1	1	0		640
Rouge	7 (décoratives)	8,200	4	4	1	4,800	11,000
	3 (antirouilles)	1,100	2	1	0	90	2,100
	1 (automobiles)	9,800	1	1	0		9,800
Brun*	3 (décoratives)	3,600	2	2	1	2,600	10,000
	6 (antirouilles)	443	2	1	0	80	710
Blanc	3 (décoratives)	6,200	1	1	0		6,200
Gris	1 (décoratives)	2,300	1	1	0		2,300

\* Comprend couleurs brunâtres, par exemple, brun rouge, rouge brun, ou d'oxyde rouge.







a toxics-free future

[www.ipen.org](http://www.ipen.org)

[ipen@ipen.org](mailto:ipen@ipen.org)

@ToxicsFree